

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS

2024 02 03

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	22	22

Date de la convocation
15/02/24

Date d'affichage
28/02/24

Objet de la délibération
Proposition des nouveaux tarifs pour le Salon Saveurs & Passion 2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660

SAÔNE

Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents :

Marion BELLEVILLE, Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE BAUD, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Marc LECAILLE, Christian MOREL, Franck NICOLAS (arrivée à 18h54), Charles-Emmanuel PELLETIER, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SERGARD, Benoit VUILLEMIN (arrivée à 18h57)

Excusés :

Cyril MARECHAL donnant pouvoir à Lylian CALVAT
Jean-Baptiste MALIVERNAY donnant pouvoir Karine GOMES
Daniel FABREGUES donnant pouvoir à Emilio JUAREZ
Margaux PRAOM donnant pouvoir à Nadine SAUVONNET

Absents :

Nadine SAUVONNET a été désigné secrétaire de séance.

Vu l'avis favorable de la commission municipale n°8 du 22/01/2024 ;

M. le Maire expose :

Depuis 2017, la commune de Saône organise la manifestation *Saveurs & Passions*.

Il est nécessaire d'en réactualiser les tarifs, ainsi que de procéder à la mise à jour des délibérations suivantes :

- Délibération n° 2017 01 04 du 25 janvier 2017 intitulée « Organisation manifestation *Saveurs et Passions* 2017 » ;
- Délibération n°2020 03 16 du 5 mars 2020 intitulée « Modification de règlement et des tarifs d'emplacement pour Saveur et Passions 2020 » ;
- Délibération n°2020 09 12 du 15 septembre 2020 intitulée « Manifestation *Saveurs et Passions* Edition 2021 » ;
- Délibération n°23 01 05 du 26 janvier 2023 intitulée « Organisation et tarifs de l'événement *Saveurs & Passions* »

Considérant que cette manifestation est organisée *a minima* une fois par an,

Considérant que ces modifications permettront d'informer les exposants et le public du mode d'organisation et des tarifs de cette manifestation,

Considérant que cette manifestation n'a pas de droit d'entrée,

Considérant que cette manifestation fait l'objet d'un arrêté de régie,

Considérant que cette manifestation sera affectée au budget annexe « Comité des fêtes, cérémonies » créé fin 2023

Il est proposé au conseil municipal :

- d'arrêter le tarif des emplacements des exposants et le tarif des repas selon les conditions suivantes (ces nouveaux tarifs valant annulation des précédentes délibérations) :

Location de stand intérieur/extérieur	
Location stand unique (3m linéaire)	15,00 €
Option équipement (sous réserve de disponibilité)	
Location d'une table uniquement (environ 2m)	5,00 €
Location de grille d'affichage (1m)	3€ / par grille
Option restauration (sur réservation à l'inscription)	
Repas du midi (servi le samedi et le dimanche de 12H00 à 14H00) Menu unique (Entrée - Plat - Dessert) Deux menus différents le samedi et le dimanche	17€ / personne / repas
Repas du midi (servi le samedi et le dimanche de 12H00 à 14H00) Plat uniquement Deux menus différents le samedi et le dimanche	8€ / personne / repas

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

Par 22 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

DÉCIDE

- **D'ARRETER** le tarif des emplacements des exposants et le tarif des repas selon les conditions suivantes (ces nouveaux tarifs valant annulation des précédentes délibérations) :

Location de stand intérieur/extérieur	
Location stand unique (3m linéaire)	15,00 €
Option équipement (sous réserve de disponibilité)	
Location d'une table uniquement (environ 2m)	5,00 €
Location de grille d'affichage (1m)	3€ / par grille
Option restauration (sur réservation à l'inscription)	
Repas du midi (servi le samedi et le dimanche de 12H00 à 14H00) Menu unique (Entrée - Plat - Dessert) Deux menus différents le samedi et le dimanche	17€ / personne / repas
Repas du midi (servi le samedi et le dimanche de 12H00 à 14H00) Plat uniquement Deux menus différents le samedi et le dimanche	8€ / personne / repas

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tout document y afférent
- **D'INSCRIRE** ces recettes au budget annexe Comité des Fêtes

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 22/02/2024
Monsieur le Maire de Saône,
Benoit VUILLEMIN



DESTINATAIRES :

- PREFECTURE DU DOUBS

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le



ID : 025-212505325-20240222-20240203-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240222-20240203-DE

Berger
Levrault

SAÔNE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Date de la convocation
20/01/2023

Date d'affichage
31/01 /2023

Objet de la délibération
Organisation et tarifs de l'événement <i>Saveurs & Passions</i>

Séance du 26 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoît VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylian CALVAT, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Charles-Emmanuel PELLETIER, Margaux PRAOM, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Cyril MARECHAL,
Nathalie CASTILLON donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN,
Claude GAULARD donnant pouvoir à Margaux PRAOM,

Absents :

Franck NICOLAS,
Jean-Baptiste MALIVERNAY,
Maud WASNER.

Lylian CALVAT a été désigné Secrétaire de séance.

M. le Maire expose :

Depuis 2017, la commune de Saône organise la manifestation *Saveurs & Passions*.

Considérant que cette manifestation est organisée *a minima* une fois par an,
Considérant que ces modifications permettront d'informer de manière pérenne les exposants et le public du mode d'organisation et des tarifs de cette manifestation,
Considérant que cette manifestation n'a pas de droit d'entrée,
Considérant que cette manifestation fait l'objet d'un arrêté de régie,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la réactualisation des tarifs et à l'organisation de la manifestation,

Il convient d'annuler les délibérations suivantes :

- Délibération n° 2017 01 04 du 25 janvier 2017 intitulée « Organisation manifestation *Saveurs et Passions* 2017 »,
- Délibération n°2020 03 16 du 5 mars 2020 intitulée « Modification de règlement et des tarifs d'emplacement pour Saveur et Passions 2020 »,
- Délibération n°2020 09 12 du 15 septembre 2020 intitulée « Manifestation *Saveurs et Passions* Edition 2021 ».

Il est proposé au conseil municipal :

- d'arrêter le tarif des emplacements des exposants et le tarif des repas selon les conditions suivantes (ces nouveaux tarifs valant annulation des précédentes délibérations) :

Location de stand intérieur / extérieur	
Location stand basique (environ 2 m linéaire)	5,00 €
Location stand médian (environ 4 m linéaire)	10,00 €
Location stand extérieur grand (environ 6 m linéaire)	10,00 €
Location stand extérieur giga (environ 8 m linéaire)	15,00 €
Option équipement (sous réserve de disponibilité)	
Location de tables (environ 1,60 m)	5,00 € / table
Location de grille d'affichage (1 m)	2,00 € / grille
Option restauration (sur réservation à l'inscription)	
Repas du midi (servi le samedi et le dimanche de 12h00 à 14h00)	17,00 € / personne / repas
Menu unique (Entrée - Plat - Dessert)	
Deux menus différents le samedi et le dimanche	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,
 par 20 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

DÉCIDE

- D'ARRÊTER le tarif des emplacements des exposants et le tarif des repas selon les conditions suivantes (ces nouveaux tarifs valant annulation des précédentes délibérations) :

Location de stand intérieur / extérieur	
Location stand basique (environ 2 m linéaire)	5,00 €
Location stand médian (environ 4 m linéaire)	10,00 €
Location stand extérieur grand (environ 6 m linéaire)	10,00 €
Location stand extérieur giga (environ 8 m linéaire)	15,00 €
Option équipement (sous réserve de disponibilité)	
Location de tables (environ 1,60 m)	5,00 € / table
Location de grille d'affichage (1 m)	2,00 € / grille
Option restauration (sur réservation à l'inscription)	
Repas du midi (servi le samedi et le dimanche de 12h00 à 14h00)	17,00 € / personne / repas
Menu unique (Entrée - Plat - Dessert)	
Deux menus différents le samedi et le dimanche	

- D'AUTORISER M. le Maire à signer tout document y afférent

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 31/01/23
 Monsieur le Maire de Saône,
 Benoit VUILLEMIN

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Délibération transmise à :

- Préfecture